

DOMINIQUE LENFANT

Un témoignage méconnu
sur un voyage d'ambassadeur dans l'empire perse.
À propos d'un passage de l'*Alcibiade majeur* de Platon (123b-d)

Résumé

Dans l'*Alcibiade majeur* de Platon (123b-d), Socrate dit tenir d'un homme digne de foi parmi ceux qui sont « montés » auprès du Grand Roi qu'il a longé pendant près d'une journée une riche terre étendue que les gens du pays appelaient la ceinture de la femme du Roi, l'un de ces riches domaines réservés à l'épouse du Roi et nommés d'après des éléments de sa parure. L'analyse précise du texte montre que ce témoin ne pouvait être l'un des Dix-Mille comme on le suppose le plus souvent, mais plutôt un membre d'une ambassade ayant traversé l'empire sous le règne d'Artaxerxès I^{er}. Il est tentant de penser qu'il s'agissait de Ppyrilampe, connu pour avoir pris part à une mission diplomatique à la cour à cette époque et, de plus, parent de Platon.

Mots-clés

Platon, Alcibiade majeur, empire perse, ambassade grecque, diplomatie antique

Abstract

In Plato's *First Alcibiades* (123b-d), Socrates says he has been told by a trustworthy man among those who 'went up' to the Great King that he walked for almost a day along a rich expanse of land that the locals called the King's wife's belt, one of those rich estates reserved for the King's wife and named after elements of her finery. A precise analysis of the text shows that this witness could not have been one of the Ten Thousand, as is most often assumed, but rather a member of an embassy that crossed the empire under the reign of Artaxerxes I. It is tempting to think that it was Ppyrilampe, since he took part in a diplomatic mission to the court at this time and was, moreover, a relative of Plato.

Keywords

Plato, First Alcibiades, Persian empire, Greek embassy, Ancient diplomacy

 Université de Strasbourg

 dlenfant@unistra.fr

Dans l'œuvre monumentale laissée par Platon¹, les allusions au monde perse

¹ L'authenticité du dialogue a été contestée à partir du XIX^e siècle, mais avec des arguments dont la futilité (cf. Denyer 2001, 14-26) n'a pas empêché le doute de se répandre et d'être comme légué à la postérité. Elle est, au contraire, confirmée par la parenté de doctrine, de méthode et de vocabulaire avec les écrits platoniciens non contestés, comme l'a notamment démontré André Motte (Motte 1961). La datation est plus problématique. D'après Denyer 2001, 11-14, l'œuvre daterait du début des années 350, soit de la fin de la vie de Platon. Le philologue se fonde sur trois passages dans lesquels il voit des allusions à des événements antérieurs : en 116d8, Péparèthos serait mentionnée en raison des événements de 361, quand elle avait été attaquée par Alexandre de Phères [p. 152] - ce qui est une supposition arbitraire et superflue (c'est juste ici un exemple de toute petite cité) ; en 121a5-b1, l'allusion à la succession de rois de Sparte de père en fils serait nécessairement postérieure à l'*Agésilas* de Xénophon, lui-même réagissant au *Théétète* de Platon, tandis que la *Lettre* 9 d'Isocrate serait postérieure, ce qui situerait l'*Alcibiade* entre 360 et 356 [p. 174-175] - des relations intertextuelles difficiles à prouver ; enfin, en 123b5-c1, inclus dans le passage qui nous intéresse ici, la référence à « ceux qui se trouvent être montés à la cour » est interprétée, comme on le verra *infra*, comme une allusion à l'*Anabase* de Xénophon, dont la date de parution, après 371, fournirait un *terminus post quem* [p. 187] - une

ne sont pas légion. Les savants qui s'y sont intéressés n'ont guère relevé que trois passages significatifs². Qui plus est, le philosophe n'est pas tenu en grande estime en tant que source historique potentielle. Voici ce que son œuvre inspirait à Heleen Sancisi-Weerdenburg, l'une des maîtresses d'œuvre de l'histoire achéménide telle qu'elle se développa à partir des années 1980, une histoire notamment caractérisée par une approche critique des textes classiques en tant que sources : « The works of Plato and Isocrates that contain a number of statements about Persia and Persians, should not be considered as sources. They merely repeat, or at best recoin, stereotypes that were current in Greek popular opinion. A distinction should be made between literature that was meant to add something to the knowledge about Persia and writings that use the already available knowledge for other purposes. Neither Plato nor Isocrates are in any way interested in enlarging the documentation about the Persian empire, they merely make use of readily available stereotypes, that are instrumental to the conclusion they wish to reach »³. S'il était vrai que Platon n'avait fait que répéter des stéréotypes grecs et qu'en évoquant le monde perse il avait d'autres objectifs qu'historiques, on serait tenté de penser qu'il ne saurait rien apporter à l'historien actuel de l'empire perse et des rapports gréco-perses.

Un passage de l'*Alcibiade majeur* mérite pourtant l'attention⁴ : Socrate y rapporte avoir entendu dire à un homme digne de foi qui était « monté » auprès du Grand Roi qu'il avait longé pendant près d'une journée une riche terre étendue que les gens du pays appelaient la ceinture de la femme du Roi, l'un de ces riches domaines réservés à l'épouse du Roi et nommés d'après des éléments de sa parure (123b-d).

supposition que l'on ne peut retenir (voir *infra*) ; pour finir, Denyer trouve que le dialogue représentant un philosophe âgé qui essaie de gagner à la philosophie un jeune homme tenté par la politique reflète parfaitement la propre vie de Platon après ses expériences siciliennes [p. 13]. Tous ces arguments sont forcés et n'emportent pas l'adhésion. La position traditionnelle consiste à voir, au contraire, dans ce dialogue une œuvre de jeunesse (voir, par ex., Croiset 1949, 49, et Motte 1961).

² Ce sont respectivement des extraits de l'*Alcibiade majeur* (121c-123b : sur l'origine des rois de Perse et l'éducation de leurs enfants à la cour), des *Lois* (III 694a-698a : sur l'alternance de bons et de mauvais rois perses en fonction de leur éducation) et du *Ménexène* (notamment 239d-241e et 244d-246a sur les rapports guerriers et diplomatiques entre Grecs et Perses). Cf. Lévy 1996, Giovannelli-Jouanna 2011, 277-282, avec bibliographie, Tuplin 2018, 578. Voir aussi l'index de Briant 1996, 1227.

³ Sancisi-Weerdenburg 1987, 34. Voir aussi Giovannelli-Jouanna 2011, 280, qui conclut légitimement en ces termes sa synthèse sur les trois passages développés où Platon invoque l'exemple perse : « Au total, donc, les figures de rois perses n'apparaissent chez Platon que comme des paradigmes sans grand intérêt pour l'histoire de l'empire perse ».

⁴ Ce passage est extérieur aux trois grands extraits déjà mentionnés ou, plus exactement, il prolonge le passage de l'*Alcibiade* qui décrit l'éducation des enfants de la cour perse.

Naturellement, le détail n'est pas gratuit et s'inscrit dans un contexte argumentatif, celui d'un dialogue où Socrate cherche à persuader Alcibiade que, pour satisfaire ses ambitions politiques, il doit bénéficier d'une formation appropriée. Pour déprécier le système de valeurs d'Alcibiade et les critères d'excellence qu'il est prêt à revendiquer, naissance, éducation et richesse, Socrate évoque les rois de Perse et leur famille à titre comparatif, et les présente comme bien supérieurs en matière de naissance (cas de leurs rois), d'éducation (cas des enfants du Roi) et de richesse (cas d'une femme de la famille royale). C'est à propos des richesses qu'est évoquée la ceinture de la femme du roi. De ce point de vue, l'analyse d'Heleen Sancisi-Weerdenburg se trouve confirmée en ce que l'objectif du philosophe n'est pas historique. Faut-il dire pour autant qu'il se limite à répéter des stéréotypes ? En un sens, c'est vrai, l'exemple perse recoupe ici pleinement le cliché des richesses incommensurables du Grand Roi et des siens, et c'est pour cela qu'il est invoqué, pour montrer à Alcibiade que ses richesses personnelles et son matrimoine sont comparativement dérisoires. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien d'original dans cet extrait ? Tel savant considère qu'en évoquant les territoires qui constituent « la ceinture de la reine » ou « le voile de la reine », Platon s'amuse à donner des détails exotiques, le tout manifestant « un certain intérêt pour les réalités perses »⁵.

Pourtant, des historiens de l'empire achéménide sont allés plus loin dans l'exploitation historique de ces détails, qui ne témoignent pas seulement du regard grec⁶: la mention de « la ceinture de la reine » s'inscrit en effet dans un ensemble plus large d'allusions à des domaines qui, sur le vaste territoire de l'empire, étaient attribués à des membres de la famille royale, notamment à des femmes telles que l'épouse ou la mère du Roi, qui en tiraient des revenus propres. Une telle pratique est attestée par des allusions d'historiens grecs comme Ctésias et Xénophon, qui sillonnèrent telle ou telle partie de l'empire à l'époque de la rébellion de Cyrus le Jeune (expédition des Dix-Mille) à la fin du v^e siècle, mais aussi par des documents de Persépolis et de Babylone remontant respectivement au tournant du v^e siècle et aux années 420. Ctésias fait ainsi allusion à « une des villes (*polis*)⁷ de Parysatis », que Cléarque et ses troupes auraient occupée après la bataille de Counaxa, donc sans doute en Babylonie⁸. Xénophon mentionne des villages (*kômai*) de la même Parysatis, les uns dans le nord de la Syrie, les autres en « Médie » : les Dix-

⁵ Lévy 1996, 338.

⁶ Briant 1996, 475, Kuhrt 2007, 821 (on notera que, dans l'intitulé qu'elle donne au passage de l'*Alcibiade majeur*, l'historienne fait un lapsus en mentionnant les domaines de Parysatis au lieu d'évoquer ceux d'Amestris).

⁷ Le terme de *polis* résulte peut-être d'une reformulation de Photius dans son résumé du récit de Ctésias et il serait vain d'en tirer des conclusions.

⁸ Ctésias F 16 § 65 (Lenfant 2004, 143-144 et nt. 160).

Mille y passèrent respectivement avant et après la bataille de COUNAXA⁹. À cette époque, Parysatis était la mère du roi, Artaxerxès II, mais on sait qu'elle disposait de domaines en Babylonie dès 420, alors qu'elle était l'épouse du précédent roi, Darius II, car des tablettes babyloniennes de Nippur datant des années 420-413, les archives des Murašu, mentionnent « le domaine de Parysatis » situé dans la région, « les champs de Parysatis » et leur production, ou encore « l'intendant de Parysatis »¹⁰. Près de vingt ans plus tard, en 395, à une date postérieure à l'expédition des Dix-Mille, sous le règne d'Artaxerxès II, une tablette de Babylone atteste que, devenue mère du nouveau Roi, la même Parysatis détenait un domaine dans une autre partie de la Babylonie, à proximité de Babylone, et non plus de Nippur¹¹. Les tablettes des Fortifications de Persépolis apportent sur cette pratique un témoignage plus ancien encore, puisqu'elles remontent au règne de Darius I^{er} : elles attestent que des domaines relevaient déjà alors de la responsabilité de femmes de la famille royale, telles Irdabama (peut-être la mère ou une épouse de Darius) ou Irtaštuna, correspondant à l'Artystonè mentionnée dans le récit d'Hérodote comme une épouse du roi¹².

Quant à la mise en relation de ces domaines avec un élément de la parure de la reine (ceinture, coiffe...), elle est également présente dans l'*Anabase* de Xénophon, qui, quand il mentionne les villages de Parysatis situés dans le nord de la Syrie, précise qu'« ils lui avaient été donnés pour sa ceinture (εις ζώνην) »¹³. Déjà Hérodote avait précisé qu'à partir de la soumission de l'Égypte aux Perses, la ville

⁹ Xen. *An.* I 4,9 (Cyrus et ses troupes y passent avant la bataille de COUNAXA, durant la marche vers l'Euphrate. Les villages se trouvent au bord de la rivière Chalos (aujourd'hui le Qouweiq), au nord de l'actuelle ville d'Alep. Voir la carte de Brennan - Thomas 2021, 21, lieu 19 et le *Barrington Atlas* (Talbert 2000) 67 E4; II 4,27 (après la bataille : Tissapherne aurait laissé les mercenaires piller ces villages, qui se situaient non loin du confluent entre le Tigre et son affluent le Zab inférieur. Voir la carte de Brennan - Thomas 2021, 68, lieu 33). Dans le second cas, même si Xénophon parle de « Médie », il faut plutôt comprendre qu'il s'agit de la vallée du Tigre, au nord-est de la Babylonie, la Médie au sens strict se trouvant beaucoup plus au nord-est, entre le Zagros et l'Elbourz dans l'Iran actuel (cf. Kuhrt 1995 ; Brennan - Thomas 2021, 69). Sur la localisation de ces villages, voir aussi Joannes 1995, 196-197.

¹⁰ Cf. Stolper 1985, 63-64. Deux exemples en traduction française : PBS II/1 50 et II/1 75 (Cardascia 1991, 367-369). Deux exemples en traduction anglaise : TuM II/III 185 et BE X, 97 (Kuhrt 2007, 820 et 680). Sur les domaines de Parysatis en Babylonie, voir plus largement Stolper 2006 (il recense 11 documents qui, dans les archives des Murašu, se réfèrent à Parysatis comme détentrice de domaines, et auxquels s'ajoute un texte légal de Babylone. Cf. nt. suivante).

¹¹ VAT 15618, édité, traduit et commenté par Stolper 2006, 466-470.

¹² Henkelman 2010, 693-697.

¹³ Xen. *An.* I 4,9.

d'Anthylla, en Égypte, une ville « considérable », avait été concédée à l'épouse du roi régnant d'Égypte « pour ses chaussures » (ἐς ὑποδήματα)¹⁴. Cet usage d'accorder des domaines à tel ou tel en précisant à quel poste de dépense sont censés pourvoir leurs revenus¹⁵ est également attesté pour des bénéficiaires extérieurs à la famille royale, même s'il ne s'agit alors que de leur accorder les revenus fiscaux. L'Athénien Thémistocle se fit ainsi accorder par le roi les revenus de différentes cités d'Asie mineure occidentale, selon les cas, « pour son pain », « pour son vin », « pour sa viande », « pour sa literie » et « pour ses vêtements »¹⁶.

Tous ces parallèles montrent que le passage de l'*Alcibiade majeur* est une source d'information digne d'intérêt, ce qui est reconnu par les historiens de l'empire achéménide qui le connaissent¹⁷. Dès lors se pose la question de savoir sur quelle source a pu se fonder Platon lui-même. En effet, si Ctésias et Xénophon ont connu des domaines alloués à la mère ou à la femme du Roi, ce fut sans aucun doute à la faveur de leur séjour dans l'empire perse. Mais qu'en était-il de Platon ? Quel a pu être le témoin direct qu'invoque son personnage Socrate ?

Il est temps de citer précisément le texte¹⁸ :

ἐπεὶ ποτ' ἐγὼ ἤκουσα ἀνδρὸς ἀξιόπιστου τῶν ἀναβεβηκότων παρὰ βασιλέα, ὃς ἔφη παρελθεῖν χώραν πάνυ πολλήν καὶ ἀγαθήν, ἐγγυς ἡμερησίαν ὁδόν, ἣν καλεῖν τοὺς ἐπιχωρίους ζώνην τῆς βασιλείως γυναικός· εἶναι δὲ καὶ ἄλλην ἣν αὐτὸν καλεῖσθαι καλύπτραν, καὶ ἄλλους πολλοὺς τόπους καλοῦς καὶ ἀγαθοὺς εἰς τὸν κόσμον ἐξηρημένους τὸν τῆς γυναικός, καὶ ὀνόματα ἔχειν ἐκάστους τῶν τόπων ἀπὸ ἐκάστου τῶν κόσμων. ὥστ' οἶμαι ἐγὼ, εἴ τις εἴποι τῇ βασιλείῳ μητρί, Ξέρξου δὲ γυναικί, Ἀμήστριδι, ὅτι ἐν νῶ ἔχει σοῦ τῶ ὑεῖ ἀντιτάττεσθαι ὁ Δεινομάχης ὑός, ἧ ἔστι κόσμος ἴσως ἄξιος μῶν πεντήκοντα εἰ πάνυ πολλοῦ, τῶ δ' ὑεῖ αὐτῆς γῆς πλέθρα Ἐρχίασιν οὐδὲ

¹⁴ Hdt. II 98,1.

¹⁵ Comme le note Cardascia 1991, 365, étant donné la disproportion entre les revenus et les frais proprement liés à un élément de la toilette d'une personne, ainsi que l'invraisemblance d'un poste budgétaire aussi compartimenté, cette affectation est à comprendre au sens figuré : « Affecter un domaine à la reine 'pour sa ceinture' reviendrait à dire 'pour son entretien', 'pour sa cassette personnelle' ou quelque chose d'approchant, sans que l'attribution vise un objet concret de sa toilette ».

¹⁶ Thuc. I 138 ; Plut. *Them.* 29,11 ; Ath. I 29f-30a. Sur l'interprétation de ces concessions, cf. Briant 1985 et Debord 1999, 188-193.

¹⁷ Tuplin 2018, 608-609, note à propos de l'ensemble du dialogue : « [First Alcibiades] sticks out for the startling quality of some of its factual assertions. Most of Plato's assertions about Persian history or institutions (including some in *First Alcibiades*) are either broadly true or things he probably believed to be true, even if they look unfamiliar to us ».

¹⁸ Plat. *Alc.* I, 123b-d.

τριακόσια, θαυμάσαι ἂν ὄτω ποτὲ πιστεύων ἐν νῶ ἔχει οὗτος ὁ Ἀλκιβιάδης τῷ Ἄρτοξέρξη διαγωνίζεσθαι.

J'ai en effet entendu dire à un homme digne de foi parmi ceux qui se trouvent être montés auprès du Roi qu'il avait longé pendant près d'une journée une terre très vaste et riche, que les gens du pays appellent « la ceinture de la femme du Roi », qu'il y en avait encore une autre que l'on appelle cette fois sa « coiffe », que beaucoup d'autres territoires beaux et riches sont réservés à la parure de cette femme et que chacun de ces territoires tire son nom de chaque élément de sa parure. Je crois donc pour ma part que, si l'on disait à Amestris, la mère du Roi et l'épouse de Xerxès¹⁹: « Le fils de Deinomachè prétend se mesurer à ton fils, Deinomachè dont la parure vaut peut-être cinquante mines tout au plus, quand son fils ne possède pas trois cents plèthres de terre²⁰ à Erchia », elle se demanderait toute surprise sur quoi cet Alcibiade fonde sa confiance pour prétendre rivaliser avec Artaxerxès.

La référence de Socrate à une source n'a pas manqué de susciter des commentaires. Christopher Tuplin souligne que cette allusion à un témoin oculaire fiable vise à donner du crédit aux informations qui suivent²¹. Maurice Croiset, quant à lui, s'interroge sur l'identité de cette source : « À qui [Platon] fait-il allusion, lorsqu'il parle d'un témoin autorisé qui l'aurait renseigné ? »²². Puis il rejette Xénophon et Ctésias pour des raisons chronologiques (la date de rédaction de leurs œuvres serait trop tardive pour qu'elles aient inspiré l'auteur de l'*Alcibiade*)²³ et pense à l'un quelconque « des Grecs qui avaient accompagné le jeune Cyrus ». Pierre Briant se demande si ce témoin qui est « un de ceux qui sont allés à la cour du Grand Roi » peut être Xénophon ou Ctésias²⁴. Dans son commentaire du dialogue, Nicholas

¹⁹ On comprend qu'Amestris a dû recevoir sa « ceinture (de la femme du Roi) » en tant qu'épouse de Xerxès, mais qu'elle l'a conservée sous le règne de son fils Artaxerxès.

²⁰ 50 mines équivalent à 5000 drachmes. Se fondant sur Lysias 19, 29, Denyer 2001, 188, note que c'était à Athènes le prix d'une belle maison de riche. Quant aux 300 plèthres, un plèthre équivalant à 900 m², ils représentent 27 ha, soit un domaine d'une étendue exceptionnelle pour l'Attique (Lysias 19, 29 en fournit un autre exemple parmi les biens d'Aristophanès, mais, d'après les estimations des modernes, la plupart des propriétaires en Attique possédaient une dizaine ou une cinquantaine de plèthres. Cf. Bresson 2007, 150-152).

²¹ Tuplin 2018, 595 : « here at least the explicit appeal to a reliable eyewitness for the size of the *zônê*-land affects to be claiming special authority for the information ». Toutefois, il rapporte ailleurs l'identification plus précise qui aurait été proposée par certains (voir *infra* nt. 40).

²² Croiset 1949, 56-57 nt. 1.

²³ Cet argument suppose d'admettre avec Croiset que le dialogue est une œuvre de jeunesse, contrairement à ce que pense Denyer 2001 (à tort, selon nous : *supra* nt. 1).

²⁴ Briant 1996, 475.

Denyer considère que c'est forcément une allusion à Xénophon, avec deux arguments : le fait que le témoin oculaire soit donné pour le membre d'un groupe (par l'usage du génitif partitif : « parmi ceux qui... ») et le fait que la « ceinture de la femme du Roi » dont il est question juste après rappelle la mention dans *l'Anabase* (I 4,9) d'un endroit alloué à une reine perse pour pourvoir à sa ceinture²⁵.

Ces deux arguments ne sont guère probants, car les soldats n'étaient pas les seuls à former des groupes : c'était aussi le cas des ambassadeurs en mission ; de plus, Xénophon, on l'a vu, parle plus précisément de villages et de la reine Parysatis, ce qui ne recoupe pas l'allusion de *l'Alcibiade*. À l'hypothèse des Dix-Mille et de Xénophon, on peut à première vue objecter que la date dramatique du dialogue préexiste à cette expédition commencée en 401 : Alcibiade, l'un des personnages, est censé n'avoir pas encore vingt ans (123d) et Périclès être encore vivant et tout-puissant (104b), ce qui oriente vers 433 avant notre ère²⁶. Il est vrai cependant que les incohérences chronologiques dans les dialogues de Platon ne sont pas rares et que l'auteur bien souvent s'y complaît (songeons au pastiche d'oraison funèbre qui, dans le *Ménexène*, se réfère à la guerre de Corinthe (395-386), tout en étant placé dans la bouche d'Aspasie, compagne de Périclès décédé plusieurs décennies auparavant, en 429)²⁷. Mais on dispose en fait d'un autre indice chronologique, qui est plus sûr et s'avère constituer une objection plus solide. Il s'agit du roi en exercice, Artaxerxès I^{er}²⁸, fils d'Amestris²⁹, dont le règne (465-424) a nettement précédé l'expédition des Dix-Mille en 401. Quant à Ctésias, son séjour à la cour est également postérieur à ce règne.

À suivre le texte à la lettre, quand Socrate dit « J'ai entendu dire à *un homme* (ἀνὴρ) digne de foi », il paraît se référer à un témoignage oral plutôt qu'à l'auteur d'un récit littéraire, comme les modernes ont tendance à le penser en partant de ce qu'ils sont plus ou moins en mesure de connaître³⁰. De même, quand il mentionne

²⁵ Denyer 2001, 187.

²⁶ Voir, par ex., Denyer 2001, 189-190, qui relève néanmoins une légère incohérence dans le fait qu'Agis (II) est donné implicitement pour roi de Sparte (124a), ce qu'il ne fut qu'en 427, soit deux ans après la mort de Périclès. La date dramatique reste dans tous les cas bien antérieure à l'expédition des Dix-Mille.

²⁷ Sur la manière dont Platon se plaît à brouiller la chronologie, cf. Nails 1998.

²⁸ Artaxerxès est cité comme le roi régnant au moment du dialogue (121b) et au moment du voyage du témoin oculaire (123d).

²⁹ Épouse de Xerxès et mère d'Artaxerxès I^{er}, Amestris est représentée chez Hérodote (VII 114 ; IX 109-112) et chez Ctésias (F 13 § 24, F 14 § 39, 44-46) comme particulièrement puissante, vindicative et cruelle. Elle serait morte peu avant son fils (F 14 § 46).

³⁰ Denyer 2001, 187, songe ainsi à Xénophon en tant qu'auteur de *l'Anabase* et non pas en tant qu'interlocuteur possible (« it is hard not to catch in this word an allusion to Xeno-

« ceux qui se trouvent être montés auprès du Roi », le verbe grec étant ἀναβαίνω, « monter » (de la côte égéenne ou méditerranéenne à l'Asie centrale, où se trouvait le Roi), la popularité du récit de l'*Anabase* est telle que les modernes pensent spontanément à cette montée militaire à l'intérieur de l'empire. Or, l'expression ἀναβαίνω παρὰ βασιλέα est attestée à propos du voyage pacifique d'individus partis de la côte pour gagner la cour, qu'il s'agisse de subordonnés du Roi comme Glous³¹, de personnages extérieurs à l'empire n'ayant pas de mission officielle (Conon)³² ou au contraire d'ambassadeurs de cités grecques d'Europe³³.

Or, le personnage de Platon se réfère manifestement à un voyageur qui est revenu ensuite dans sa cité, ce qui rend fort probable qu'il s'agisse d'un ambassadeur athénien, d'autant qu'il a produit un récit oral, comme le faisaient fréquemment les envoyés qui revenaient de la cour perse³⁴. La précision selon laquelle il est « digne de foi » pourrait même s'expliquer par le fait que ces voyageurs lointains avaient la réputation d'affabuler : en 425, un personnage d'Aristophane déplorait leurs charlataneries, tout comme le fit en 367 l'ambassadeur arcadien revenu de Suse³⁵.

L'époque est précisée, puisque le roi au pouvoir n'est autre qu'Artaxerxès I^{er}, qui régna entre 465 et 424. Or, des allusions permettent de dire qu'il y eut plusieurs ambassades athéniennes à sa cour, même s'il n'est guère possible de les dater précisément : celles de Callias en 464 et 449, celle de Ppyrilampe ou encore celle de Diotimos³⁶.

Il se trouve que l'un des ambassadeurs qui se rendirent à la cour à cette époque était bien connu de Platon. Il s'agit de Ppyrilampe, qui était allé en ambassade auprès du Grand Roi et qui était l'oncle maternel de Charmide (lui-même oncle de Platon), deux caractéristiques auxquelles le philosophe fait allusion dans un autre de ses dialogues, le *Charmide*³⁷. C'est d'ailleurs le seul autre passage du corpus

phon, the author of the *Anabasis*. Xenophon did not complete this work until some time after 371... »).

³¹ Aen. Tact. 31,35 Γλοῦς δὲ βασιλέως ναύαρχος, παρὰ βασιλέα ἀναβάς.

³² Paus. III 9,2 ... Κόνων ὁ Τιμοθέου παρὰ βασιλέα ἀναβεβηκῶς εἶη.

³³ Xen. *Hell.* I 4,4.

³⁴ Lenfant 2022, 44-47.

³⁵ Ar. *Ach.* 63, Xen. *Hell.* VII 1,38.

³⁶ Miller 1997, 110, avec références. On fait parfois l'hypothèse que Ppyrilampe a pris part à la même ambassade que Callias.

³⁷ Plat. *Charm.* 158a Πυριλάμπους γὰρ τοῦ σοῦ θείου οὐδεὶς τῶν ἐν τῇ ἡπείρῳ λέγεται καλλίων καὶ μείζων ἀνήρ δόξαι εἶναι, ὅσακις ἐκεῖνος ἢ παρὰ μέγαν βασιλέα ἢ παρὰ ἄλλον τινὰ [τῶν ἐν τῇ ἡπείρῳ] πρεσβεύων ἀφίκετο. « Car, en ce qui concerne ton oncle Ppyrilampe, on dit que personne sur le continent n'a jamais passé pour être un homme plus beau et plus grand que lui, cet homme qui tant de fois se rendit en ambassade, soit auprès du

platonicien où il soit question de quelqu'un qui se soit rendu παρά μέγαν βασιλέα, « auprès du Grand Roi » (158a)³⁸. Les liens entre Pyrilampe et Platon ne font pas de doute, puisque Pyrilampe était non seulement l'oncle maternel de la mère de Platon, Périctioné, mais aussi son second mari³⁹.

Dans ces conditions, il nous paraît raisonnable de faire l'hypothèse suivante : Pyrilampe a rapporté un témoignage oculaire de son voyage à l'intérieur de l'empire perse, le résultat d'une expérience personnelle qui l'a impressionné⁴⁰. C'est qu'il y a longé durant toute une journée un immense domaine très riche. Le témoignage de ses yeux a été complété par des explications recueillies sur place, données par « les gens du pays » (οἱ ἐπιχωρίοι) – des explications sans lesquelles le témoin n'aurait pu identifier la propriétaire des lieux ni la destination des revenus de cette terre. On peut penser que les récits de Pyrilampe ne se limitaient pas à ces informations, que Platon a sélectionnées pour leur caractère frappant dans le cadre d'une comparaison avec Alcibiade, à qui il s'agissait de signifier le caractère dérisoire des richesses dont il se prévalait. On accordera à Heleen Sancisi-Weerdenburg que cela confortait le cliché de l'immense richesse de la famille royale, mais ce cliché n'est pas ici une contre-vérité : nous l'avons vu, les documents de Persépolis et de Nipur en font foi pour d'autres femmes de la famille royale, avant et après Amestris. Pyrilampe est surtout connu pour avoir rapporté de son voyage en Perse des paons qui firent longtemps sensation dans Athènes et plus largement en Grèce d'Europe⁴¹. On le voit : ce ne fut pas son seul retour d'expérience. Aucun récit d'ambas-

Grand Roi, soit auprès d'un autre ». (Socrate s'adresse à Charmide). La date approximative de son ambassade se déduit du fait qu'en 412/411 l'arrivée de ses paons à Athènes passait pour plus que trentenaire (Ath. IX 397c-d, d'après Antiphon).

³⁸ On peut se demander si ce rapprochement n'est pas un argument supplémentaire en faveur de l'authenticité de l'*Alcibiade majeur*.

³⁹ Cf. Davies 1971, 329-333. Pyrilampe est mort après 424 et peut-être avant 412/411, si toutefois l'exhibition de ses paons à cette date par son fils suppose, comme le présume Davies, que lui-même soit alors mort. Platon était né vers 428. C'est cependant Socrate qui dit avoir entendu le témoignage du voyageur. Il n'est pas exclu, mais pas assuré non plus que l'information soit passée directement de Pyrilampe à Platon. À en croire les dialogues de ce dernier, de nombreux membres de sa famille fréquentaient Socrate (cf. Davies 1971 et Nails 2002).

⁴⁰ L'hypothèse d'un lien entre la source invoquée par le Socrate de Platon et Pyrilampe n'est pas entièrement nouvelle. Miller 1997, 96, avait déjà suggéré qu'il pouvait s'agir d'un ambassadeur, mais pensait à « a member of the embassy of Pyrilampes », plutôt qu'à Pyrilampe lui-même. Tuplin 2018, 577 n. 2, affirmait, quant à lui : « Some think the well-informed witness in *Alc. I*, 123b is Pyrilampes », mais sans plus de précision sur cette hypothèse et ses auteurs.

⁴¹ Sur les paons de Pyrilampe, voir Ar. *Ach.* 61-63 et Plut. *Per.* 13,15. Sur le succès de leur exhibition, voir notamment Ath. IX 397c-d (Antiphon F 57 Blass), Ael. *NA V* 21, Cartledge 1990 et Miller 1997, 189-192.

sadeur ne nous est conservé, mais il est patent qu'à leur retour les voyageurs ne se privaient pas de parler. Diotimos, autre ambassadeur athénien qui s'était rendu à Suse, avait raconté son parcours à l'historien Damastès, un récit que l'on ne connaît quasiment pas, mais que Strabon a pu lire dans la version de Damastès⁴². Certains points revenaient fréquemment, telle l'évocation du platane en or qui ornait la salle d'audience royale : le discours de l'ambassadeur arcadien Antiochos à son retour de Suse en 367, qui cherchait à minimiser l'ampleur de ce monument de luxe, suggère que les Grecs en avaient les oreilles rebattues⁴³. Il rapporte au passage « que le Roi avait quantité de boulangers, de cuisiniers, d'échansons et de portiers », donnant ainsi à l'Assemblée des Arcadiens une image du faste de la cour.

Au total, il est hautement probable que ce passage de Platon porte la trace d'un témoignage d'ambassadeur sur une réalité concrète de l'intérieur de l'empire perse, fondé sur ce qu'il a vu et sur ce qu'on lui a dit sur place, alors qu'il traversait la Syrie ou la Babylonie pour gagner la cour accompagné d'une escorte officielle – un témoignage qui pouvait contribuer à informer les Athéniens sur la vie et l'organisation de l'empire, en l'occurrence sur l'immensité du territoire, l'étendue des richesses de la famille royale et la puissance socio-économique de femmes de la cour, sans parler de la longueur du voyage qui menait jusqu'au Roi⁴⁴.

En deuxième lieu, même si l'on n'en a pas soupçonné les sources premières, cette allusion a été considérée non sans raison, sur la base d'une mise en série, comme une source digne d'intérêt par des historiens de l'empire achéménide. En situant les cas connus dans la chronologie, abstraction faite de la mention de cette pratique en Égypte dès le lendemain de sa conquête en 525, on observe qu'entre les cas d'Irdabama et d'Irtaštuna, connus par les tablettes de Persépolis au tournant des VI^e et V^e siècles, et celui de Parysatis, attesté par les tablettes babyloniennes quand elle était l'épouse du roi Darius II, puis par Ctésias et Xénophon quand elle était la mère du roi Artaxerxès II, le cas d'Amestris est dans les années 430, sous Artaxerxès I^{er}, un maillon qui témoigne de la continuité d'un usage.

Enfin, le présent exemple montre, s'il en est besoin, que, parmi les auteurs grecs (ou autres), on ne peut toujours séparer de manière absolue les 'élus' et les 'réprouvés'⁴⁵: la piètre qualité générale d'un auteur du point de vue documentaire et la distance critique à laquelle elle incite légitimement ne doivent pas conduire à rejeter a priori tout ce qu'il a écrit.

⁴² Strab. I 3,1.

⁴³ Xen. *Hell.* VII 1,38 τὴν ὑμνουμένην χρυσοῦν πλάτανον, « le platane en or tant vanté ».

⁴⁴ Certaines des conclusions de cet article ont été déjà présentées sous forme elliptique dans Lenfant 2022, 30-31 et 47.

⁴⁵ Pour reprendre la formule de Marc Bloch.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Brennan – Thomas 2021

S.Brennan – D.Thomas, *The Landmark Xenophon's Anabasis*, New York 2021.

Bresson 2007

A.Bresson, *L'économie de la Grèce des cités. I. Les structures et la production*, Paris 2007.

Briant 1985

P.Briant, *Dons de terres et de villes : l'Asie Mineure dans le contexte achéménide*, « Revue des études anciennes » LXXXVII (1985), 49-61.

Briant 1996

P.Briant, *Histoire de l'Empire perse*, Paris 1996.

Cardascia 1991

G.Cardascia, *La ceinture de Parysatis : une Morgengabe chez les Achéménides ?*, in D.Charpin – F.Joannès (ed.), *Marchands, diplomates et empereurs. études sur la civilisation mésopotamienne offertes à Paul Garelli*, Paris 1991, 363-369.

Cartledge 1990

P.Cartledge, *Fowl play: a curious lawsuit in classical Athens (Antiphon XVI, fr. 57-9 Thalheim)*, in P.Cartledge – P.Millett – S.Todd (ed.), *Nomos. Essays in Athenian Law, Politics and Society*, Cambridge 1990, 41-61.

Croiset 1949

Platon, *Œuvres complètes*, Tome I, texte établi et traduit par M.Croiset, Paris 1949.

Davies 1971

J.K.Davies, *Athenian Propertied Families*, Oxford 1971.

Debord 1999

P.Debord, *L'Asie Mineure au IV^e siècle (412-323 A.C.) : pouvoirs et jeux politiques*, Bordeaux 1999.

Denyer 2001

Plato, *Alcibiades*, edited by N.Denyer, Cambridge 2001.

Giovannelli-Jouanna 2011

P.Giovannelli-Jouanna, *Platon d'Athènes*, in D.Lenfant (ed.), *Les Perses vus par les Grecs*, Paris 2011, 277-282.

Henkelman 2010

W.Henkelman, 'Consumed before the King'. *The Table of Darius, that of Ir-dabama and Irtaštuna, and that of his Satrap, Karkiš*, in B.Jacobs – R.Rollinger (ed.), *Der Achämenidenhof. The Achaemenid Court*, Wiesbaden 2010, 667-775.

Joannes 1995

F.Joannes, *L'itinéraire des Dix-Mille en Mésopotamie et l'apport des sources*

cunéiformes, in P.Briant (ed.), *Dans les pas des Dix-Mille. Peuples et pays du Proche-Orient vus par un Grec*, Toulouse 1995, 173-199.

Kuhrt 1995

A.Kuhrt, *The Assyrian heartland in the Achaemenid period*, in P.Briant (ed.), *Dans les pas des Dix-Mille. Peuples et pays du Proche-Orient vus par un Grec*, Toulouse 1995, 239-254.

Kuhrt 2007

A.Kuhrt, *The Persian Empire. A Corpus of Sources from the Achaemenid Period*, New York-London 2007.

Lenfant 2004

Ctésias de Cnide, *La Perse. L'Inde. Autres fragments*, texte établi, traduit et commenté par D.Lenfant, Paris 2004.

Lenfant 2022

D.Lenfant, *Les ambassades grecques à la cour du Grand Roi. Des missions pas comme les autres ?*, « Ktéma » XLVII (2022), 11-51.

Lévy 1996

E.Lévy, *Platon et le mirage perse : Platon misobarbaros ?*, in P.Carlier (ed.), *Le IV^e siècle av. J.-C. Approches historiographiques*, Nancy 1996, 335-350.

Miller 1997

M.Miller, *Athens and Persia in the fifth century B.C.: a Study in Cultural Receptivity*, Cambridge 1997.

Motte 1961

A.Motte, *Pour l'authenticité du Premier Alcibiade*, « L'Antiquité classique » XXX (1961), 5-32.

Nails 1998

D.Nails, *The Dramatic Date of Plato's Republic*, « The Classical Journal » XCIII-XCIV (1998), 383-396.

Nails 2002

D.Nails, *The People of Plato. A Prosopography of Plato and other Socratics*, Indianapolis 2002.

Sancisi-Weerdenburg 1987

H.Sancisi-Weerdenburg, *Decadence in the Empire or decadence in the sources? From source to synthesis*, in H.Sancisi-Weerdenburg (ed.), *Achaemenid History* 1, Leiden 1987, 33-45.

Stolper 1985

M.Stolper, *Entrepreneurs and Empire. The Murašu Archive, The Murašu Firm, and Persian Rule in Babylonia*, Leiden 1985.

Stolper 2006

M.Stolper, *Parysatis in Babylon*, in A.K.Guinan (ed.), *If a Man Builds a Joyful*

House: Assyriological Studies in honor of Erle Verdun Leichty, Leiden 2006, 463-472.

Talbert 2000

R.J.A.Talbert, *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton 2000.

Tuplin 2018

C.Tuplin, *Plato, Xenophon and Persia*, in G.Danzig – D.M.Johnson – D.Morrison (ed.), *Plato and Xenophon: Comparative Studies*, Leiden 2018, 576-611.

